

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - Le D.I.C.R.I.M -

Le **D.I.C.R.I.M** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a pour but d'informer la population sur les risques naturels et technologiques susceptibles d'affecter notre commune.

Le code de l'environnement en son **article L 125-2** stipule que « **les citoyens ont droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être soumis** ». Il s'applique dans les communes où il existe entre autre un PPI (Plan Particulier d'Intervention), ce qui est le cas de Gardouch.

L'objectif de l'information préventive est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé, les dommages prévisibles, les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité, ainsi que les moyens de protection et de sécurité mis en œuvre par les pouvoirs publics.

Le D.I.C.R.I.M s'appuie sur le Dossier Départemental des Risques Majeurs élaboré par la Préfecture de la Haute-Garonne en février 2005.

Cette plaquette d'information mise en place en septembre 2016 et distribuée à l'ensemble des Gardouchois ainsi qu'aux nouveaux arrivants est à conserver précieusement.

Bien informé, chacun sera à même de se préparer de façon responsable et citoyenne aux risques majeurs identifiés sur le territoire de notre commune.

📄 [Télécharger le fichier «DICRIM.pdf» \(674.7 KB\)](#)



LES RISQUES METEOROLOGIQUES



LES INFORMATIONS PRATIQUES



DICR
DOCUMENT
SUR LES R



Les risques météorologiques sont des risques naturels dus à des phénomènes climatiques d'intensité extrême. Ces risques peuvent se manifester par : vent fort, fortes précipitations, orage, neige et verglas, grand froid ou encore canicule.

SI LE DEPARTEMENT EST EN
VIGILANCE ORANGE

SI LE DEPARTEMENT EST EN
VIGILANCE ROUGE

	SI LE DEPARTEMENT EST EN VIGILANCE ORANGE	SI LE DEPARTEMENT EST EN VIGILANCE ROUGE
VENT FORT	Risque de chutes de branches et d'obstacles sur les voies de circulation. Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être emportés par le vent.	Risque de chutes de branches et d'obstacles sur les voies de circulation. Rester à l'abri et limiter les déplacements.
FORTE PLUIE	Visibilité réduite sur les voies de circulation. Risque d'inondations locales. Limiter les déplacements.	Visibilité réduite sur les voies de circulation. Risque d'inondations locales. Limiter les déplacements.
ORAGES	Eviter l'utilisation des appareils électriques. Ne pas s'abriter sous les arbres. Rester à l'abri et limiter les déplacements.	Eviter l'utilisation des appareils électriques. Ne pas s'abriter sous les arbres. Rester à l'abri et limiter les déplacements.
NEIGE/VERGLAS	Routes difficiles et trottoirs glissants. Préparer les déplacements et les équipements nécessaires.	Routes difficiles et trottoirs glissants. Préparer les déplacements et les équipements nécessaires.
GRAND FROID	Eviter de sortir aux heures les plus froides. S'habiller de façon adéquate. Veiller à la bonne qualité de l'air et au bon fonctionnement du système de chauffage.	Eviter de sortir aux heures les plus froides. S'habiller de façon adéquate. Veiller à la bonne qualité de l'air et au bon fonctionnement du système de chauffage.
CANICULE	Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Passer du temps dans un endroit frais. Se rafraîchir et se mouiller régulièrement. Boire beaucoup et manger normalement.	Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Passer du temps dans un endroit frais. Se rafraîchir et se mouiller régulièrement. Boire beaucoup et manger normalement.



QUI APPELER EN CAS DE BESOIN ?

POMPIERS

GENDARMERIE

SAMU

18

112

17

15

Mairie de Gardouch : 05 61 81 60 97

L'ALERTE



L'alerte est une information permettant d'avertir les populations de la présence d'un danger.

Le signal d'alerte : 9 séquences de 1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Le signal de fin d'alerte : son continu de 30 secondes

Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes le premier mercredi de chaque mois à midi

LES BONS REFLEXES DANS TOUTES LES SITUATIONS

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE !

- Se rendre sur les lieux de l'accident ou à proximité : il ne faut pas gêner les secours.
- Se déplacer. N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- Ne téléphonez pas. Libérez la ligne pour les secours.
- Ne fumez pas. Eviter toutes flammes ou étincelles.



CE QU'IL FAUT FAIRE !

- Respecter le signal d'alerte national.
- Disposer d'un poste de radio à piles.
- Ecouter la radio et respecter les consignes.
- Mettez-vous à l'abri.



LE MOT DU MAIRE

Chères Gardoucholaises, chers Gardouchois,

Face aux risques majeurs, rien ne se fait sans vous.

Ce document d'information communale énonce les mesures préventives en vigueur produites sur le territoire de la commune.

Ce D.I.C.R.I.M. a pour objectif de vous donner la bonne conduite à tenir face aux risques majeurs pour mieux réagir au mieux, relayer l'information.

Consultez et conservez précieusement ce document de votre sécurité et de celle des autres. C'est l'affaire de tous.

QU'EST-CE QU'UN RISQUE ?

C'est un phénomène qui peut entraîner de graves dommages à l'environnement. Il se caractérise par des conséquences en termes de victimes ou dommages matériels.

POURQUOI VOUS INFORMER ?

L'article L. 125.2 du Code de l'environnement stipule : « L'information sur les risques majeurs a pour objet de sauvegarder l'incertitude ».

Parmi les risques majeurs on distingue :

Le risque naturel est une menace d'origine géologique aléatoire par leur durée ou leur fréquence : éruption volcanique, avalanche, feu de forêt, séisme.
Le risque technologique est la menace humaine (risques industriels, nucléaires, dangereux).



L'ALÉA EST L'ÉVÉNEMENT MENAÇANT



LES ENJEUX SONT LES BIENS PAR L'ALÉA

LES RISQUES SUR MA COMMUNE

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs énonce les risques majeurs auxquels la commune est exposée.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Le risque nucléaire
- Le risque rupture de barrage
- Le risque de transport de matières dangereuses



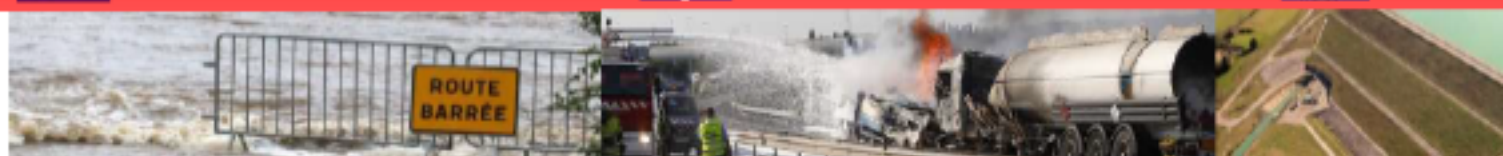
LE RISQUE INONDATIONS



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



LE RISQUE



C'est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau et des vitesses de courant parfois très supérieures à la normale. Elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoquée par des pluies importantes et durables.

COMMENT SE MANIFESTE-T-ELLE ?

- des inondations de plaine ou crues lentes : un débordement du cours d'eau, une remontée de la nappe phréatique, une stagnation des eaux pluviales.
- des crues torrentielles : une crue torrentielle chargée des boues et des matériaux solides dont la densité peut être importante. Elle est en général rapide et très destructrice, provoquée par des précipitations extrêmes.
- les crues dues au ruissellement urbain : elles sont dues aux aménagements urbains (imperméabilisation des sols, réseaux d'assainissement inadaptés...).

QUELS SONT LES RISQUES D'INONDATION DANS LA COMMUNE ?

La commune est exposée à des inondations de plaine et/ou à des crues torrentielles et/ou de crues dues au ruissellement urbain liées à la présence du réseau « Gardéjal » qui traverse la commune du sud au nord.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

AVANT	Fermer les portes et fenêtres Couper le gaz et l'électricité Surlever le mobilier Mettre les produits toxiques et les véhicules à l'abri de la montée des eaux Faire une réserve d'eau potable et de nourriture Préparer l'évacuation
PENDANT	Monter dans les étages supérieurs de votre habitation Écouter la radio, respecter les consignes données par les autorités Essayer d'obtenir les portes de votre domicile Ne pas vous engager sur une voie inondée Signaler depuis les étages votre présence et attendre les secours ou l'ordre d'évacuation
APRES	Aérer et désinfecter les pièces Chauffer dès que possible Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche En cas de sinistre, le déclarer auprès de votre assureur dans les plus brefs délais



Gagnez immédiatement les hauteurs

Montez aux étages

Les gestes qui sauvent !

QU'EST-CE QU'UNE MATIERE DANGEREUSE ?

C'est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive. Les principaux dangers sont l'explosion, l'incendie et la dispersion dans l'air, l'eau et le sol (pollution, ruage toxique).

QUEL EST LE RISQUE ?

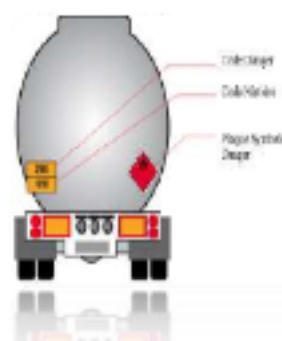
Le risque de Transport de Matières Dangereuses (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport, soit par unité mobile (voie routière, ferroviaire, fluviale ou maritime), ou par un lieu fixe (gazoduc, oléoduc...) de matières dangereuses. Il peut entraîner des conséquences graves voire irréversibles pour la population, les biens et l'environnement.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

SI JE SUIS TEMOIN DE L'ACCIDENT	Donner l'alerte (Sapeurs-Pompiers 15 / Gendarmerie 17) en précisant le lieu, la nature, du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre (incendie, explosion, fuite), le code matière et le code produit. Fuir les nuages toxiques selon un axe perpendiculaire au vent
PENDANT	Se confiner : obturer toutes les entrées d'air, arrêter les ventilations, s'éloigner des portes et fenêtres Ne pas fumer Ne pas aller chercher ses enfants à l'école Écouter la radio Ne pas téléphoner Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation 18
APRES	Aérer le local à la fin de l'alerte Respecter les consignes données par les autorités

LA SIGNALISATION DES TMD

Tous les véhicules, camions ou wagons transportant des matières dangereuses ont des plaques signalétiques oranges réfléchissantes. Le code danger : un nombre indique le ou les dangers présentés par la matière. Le code matière permet d'identifier les matières concernées. Le symbole danger : les symboles de dangers ou pictogrammes indiquent le danger.



Le phénomène de rupture de barrage totale d'un barrage.
Une rupture de barrage entraîne la traduisant par une élévation brutale

QUEL EST LE RISQUE SUR MA

La commune de Gardouch serait résulterait de la rupture de barrage du département de l'Aude. La retenue : hectares. Les simulations ont permis l'onde de crue suite à la rupture de l'est exposée à cette onde.

QUE DOIS-JE FA

AVANT	Connaître les points élevés de l'itinéraire d'évacuation
PENDANT	Évacuer et gagner les plus proches étages supérieurs d'un immeuble Ne pas prendre l'ascenseur Ne pas revenir sur les lieux
APRES	Aérer et désinfecter les pièces Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche Chauffer dès que possible



Notre commune n'est pas directement exposée à un accident nucléaire (irradiations). La centrale nucléaire la plus proche (Gandouville) est située à environ 10 km. La commune pourrait être transportées par le vent.

PENDANT : Se confiner : boucher les entrées d'air. S'éloigner des portes et fenêtres. Écouter la radio et respecter les instructions.

APRES : Ne consommer ni fruits, ni légumes crus. Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche. Respecter les consignes des autorités en ce qui concerne les produits comprimés d'iode stable.